



Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Assemblée générale annuelle P R O C È S - V E R B A L

Le jeudi 28 mai 2009 – Winnipeg (Man.)

13 h à 13 h 30

1.0 Mot de bienvenue

Le président Don Giesbrecht ouvre l'assemblée générale annuelle 2009 de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) à 13 h 15 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il remercie aussi la Manitoba Child Care Association d'avoir formé un partenariat avec la FCSGE pour la tenue de ce congrès.

1.1 *Quorum*

M. Giesbrecht note que le quorum de 25 membres est atteint et même dépassé puisque 29 membres votants se trouvent dans la salle.

1.2 *Revue du règlement pour l'assemblée générale annuelle*

M. Giesbrecht passe en revue la procédure de vote et renvoie à l'article 6, alinéa 2.9 du règlement administratif intitulé *Vote aux réunions des membres*, qui stipule qu'en cas de partage égal des voix, le vote du président sera prépondérant. Il n'y a aucun vote par procuration.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

M. Giesbrecht demande l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

Kashin et Mytruk

RÉSOLUTION visant à adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE

3.0 Présentations

M. Giesbrecht présente les membres du conseil d'administration et les représentants du conseil des membres, et demande aux personnes présentes de se joindre à lui pour remercier ces bénévoles de leur travail au cours de la dernière année.

M. Giesbrecht présente aussi et remercie les membres du personnel de la FCSGE qui se trouvent dans la salle.

4.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente – 31 mai 2008 – Richmond (C.-B.)

M. Giesbrecht demande l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en mai 2008 à Richmond.

Walsh et Flaherty

RÉSOLUTION visant à adopter le procès-verbal tel qu'il a été présenté.
ADOPTÉE

5.0 Rapports

5.1 Rapport du président – Don Giesbrecht

M. Giesbrecht renvoie à son rapport du président dans lequel il présente les points saillants de l'année. Il souligne que nous avons une situation déficitaire, mais que des choses positives se pointaient à l'horizon pour 2009–2010. Il mentionne tout particulièrement la campagne de marketing social actuellement en cours.

M. Giesbrecht remercie les membres et leur organisation de leur *soutien continu*, ce qui assure une voix forte et unie à l'échelle nationale. Les membres du conseil d'administration travaillent avec diligence pour la Fédération et pour le bien-être de notre secteur. M. Giesbrecht les remercie de leur engagement et de leur travail bénévole.

6.0 Rapports financiers – Linda Skinner {trésorière}

6.1 États financiers vérifiés

M^{me} Skinner présente les rapports financiers vérifiés et souligne que des exemplaires du rapport 2008–2009 se trouvent sur la table. Elle aborde les états financiers suivants, qui se trouvent aux pages 10 et 11 du rapport :

Le bilan – Le bilan montre les éléments d'actif à court terme, le passif à court terme et l'actif net. Elle fait ressortir la différence entre l'exercice de 2008 (637 693 \$) et celui de 2009 (546 134 \$).

L'état des recettes et des dépenses – Les recettes et les dépenses reflètent les valeurs de base en dollars et les montants des projets. M^{me} Skinner fait encore une fois ressortir la différence entre les chiffres de 2008 et ceux de 2009, le déficit total s'élevant à (2 697 \$) au lieu des (431 006 \$) l'exercice précédent. M^{me} Skinner remercie le personnel pour toute la diligence dont il a fait preuve au cours de l'année afin de réduire le déficit prévu. Elle remercie aussi de leur soutien le conseil d'administration, le conseil des membres et les organismes affiliés.

Le budget de 2009–2010 – M^{me} Skinner souligne que les prévisions budgétaires de la FCSGE pour 2009–2010 sont bonnes.

Skinner et Desharnais

RÉSOLUTION visant à accepter tels qu'ils sont présentés les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2009.
ADOPTÉE

6.2 Confirmation des vérificateurs pour la FCSGE

M^{me} Skinner présente une résolution visant à accepter la nomination de la firme Ouseley Hanvey Clipsham Deep comme vérificateur pour le prochain exercice de la FCSGE (2009–2010).

Butler et Zirnhelt

RÉSOLUTION visant à accepter la nomination de la firme Ouseley Hanvey Clipsham Deep comme vérificateur pour le prochain exercice (2009–2010) de la FCSGE.
ADOPTÉE

7.0 Mandats

À la réunion du conseil des membres, on remet un certificat d'appréciation aux représentants qui ne reviendront pas au prochain exercice. M. Giesbrecht les remercie pour leurs années de service, leur dévouement et leur passion.

8.0 Résolution n° 1

M. Giesbrecht met une motion en délibération pour abroger le règlement administratif n° 6 de la FCSGE daté de juin 2006 et pour ratifier le règlement administratif n° 7. Il souligne que le mandat des membres du conseil d'administration passera de trois mandats consécutifs de 2 ans (pour un total de 6 ans) à quatre mandats consécutifs de 2 ans (pour un total de 8 ans).

Kashin et Butler

RÉSOLUTION visant à abroger le règlement administratif n° 6 de la FCSGE daté de juin 2006 et à ratifier le règlement administratif n° 7.
ADOPTÉE

9.0 Recommandations de la salle

M. Giesbrecht demande s'il y a des recommandations en provenance de la salle. Personne ne formule de recommandation.

10.0 Clôture de l'assemblée

M. Giesbrecht demande la clôture de l'assemblée générale annuelle 2009 de la FCSGE à 13 h 40.

Walsh

RÉSOLUTION ADOPTÉE.